

Jeudi 27 Août 2020

Présents : MOLINIÉ Romuald, OUVRARD François, BOUR Edith, DECAS Guy, BOZOUL-RODE Julien, GARRIGUES Florent, GIBAULT Magali, HAMON Martine, LARTIGUE Sylvain et LAURENS Florence ;

Excusés : Jean-François PARDES

Procuration : NEANT

Secrétaire de séance : Julien BOZOUL-RODE

Ouverture de la séance : 18h35

Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu de séance du 11 juin 2020

Reporté au prochain conseil

2. Désignation des Délégués : → 10 votes pour ; 0 contre PLUi (5 titulaires/5 suppléants)

Titulaire	Suppléant
BOUR Edith	HAMON Martine
BOZOUL-RODE Julien	GARRIGUES Florent
DECAS Guy	LARTIGUE Sylvain
GIBAULT Magali	LAURENS Florence
MOLINIÉ Romuald	OUVRARD François

SIVU (mise en conformité avec les statuts) → 10 votes pour ; 0 contre

Titulaire	Suppléant
MOLINIÉ Romuald	LAURENS Florence

FDEL (mise en conformité avec les statuts) → 10 votes pour ; 0 contre

Titulaire	Suppléant
MOLINIÉ Romuald	GARRIGUES Florent

3. Elections : Constitution de la commission de Contrôle

Proposition → Nous attendons l'accord des personnes pour les désigner

Conseil municipal	
Titulaire	Suppléant
GARRIGUES Florent	OUVRARD François

Délégué administration	
Titulaire	Suppléant
JANY Claude	SEMPE Claude

Délégué tribunal	
Titulaire	Suppléant
POISSONNIER Christine	CHABANE Malika

4. Finances :

- Budget Multi Service : Décision modificative « Remise gracieuse des loyers »
Une écriture comptable dans le budget sera passée à hauteur de 1200 €, somme correspondant aux loyers du bar durant la période de la Covid que le conseil a décidé de faire une remise gracieuse à l'ancien gérant.
- Budget Commune : Décision modificative « Achat miroirs »
- Caution à restituer : La caution sera partiellement restituée, les frais de remise en fonction du compteur électrique seront déduits de celle-ci.
- Budget commerce : Suite aux succès du bar communal, il a été voté l'augmentation de la ligne recette et dépenses du budget à hauteur de 40 000 € dépenses et recettes de fonctionnement → 10 voix pour ; 0 contre
- Tarif des concessions du cimetière communal : Pas d'augmentation, rappel du tarif concession simple → 75€ ; double → 150€
Suppression des frais d'hypothèque à savoir 25€
- Taxes exploitation Carrières de pierres :
La taxe sur les carrières est reconduite pour cette année à savoir 155€/carrière
→ 10 voix pour ; 0 contre
En raison de la COVID la taxe sur les ouvriers de carrière a été annulée pour cette année à savoir 100€/ouvrier → 10 voix pour ; 0 contre
- Révision du loyer communal
Il a été décidé d'appliquer l'augmentation légale pour l'année 2020
→ 10 voix pour ; 0 contre
- Une annonce de location va être publiée pour le logement Conduché (320€/mois)

5. Distribution d'information : mise à jour du tableau de tournée par élu

Le tableau a été remis à jour

6. Sécurité routière

Il a été décidé d'acheter 4 miroirs routier, 2 pour Escalmels, 1 pour le Fajot et 1 pour remplacer celui du pont Linou

Questions diverses

Fin de séance à 20h05